

Plateforme réformiste.

Les sociaux-libéraux au sein du PS Suisse

Bulletin d'information no. 2 / 2023

{ANREDE} {VORNAME} {NACHNAME}



Editorial

Défense nationale, neutralité et service citoyen général au 21^e siècle - c'est sous ce titre que s'est déroulée la partie thématique de notre assemblée générale de cette année. Nous avons pu nous assurer la présence d'un orateur invité compétent en la personne du chef de l'armée, le commandant de corps Thomas Süssli. Patrick Schnellmann revient dans cette newsletter sur l'exposé et la table ronde qui ont suivi. Erich Fehr fait ensuite une rétrospective de l'assemblée générale.

Les autres thèmes abordés sont la votation sur l'imposition minimale de l'OCDE, la révision en cours de la LPP et oui, c'est aussi à nouveau d'actualité - la prochaine élection de remplacement au Conseil fédéral après la démission d'Alain Berset.

Barbara Nyffeler, membre du comité directeur, Berne



Défense nationale, neutralité et service citoyen général au 21^e siècle

Dans l'assemblée générale du 17 juin 2023, le chef de l'armée, le commandant de corps Thomas Süssli, a présenté un exposé intitulé "Défense nationale, neutralité et service citoyen général au 21^e siècle". Il a montré quelles sont les quatre forces globales sur lesquelles l'armée doit s'orienter aujourd'hui pour être prête à relever les défis à venir. Il s'agit des forces suivantes : l'urbanisation, la démographie, le changement climatique et la quatrième révolution industrielle.

Le chef de l'armée a représenté le point de vue militaire lors de la table ronde qui a suivi, tandis que les deux conseillères nationales Priska Seiler Graf (PS) et Doris Fiala (PLR) ont présenté les aspects politiques respectifs. Les thèmes suivants ont été abordés :

- Neutralité et coopération : la neutralité en tant que principe de la politique étrangère suisse est incontestée et signifie la neutralité des alliances. La Suisse ne peut donc pas être membre de l'OTAN, par exemple. Mais il y a également consensus sur le fait que des coopérations doivent être possibles et activement recherchées. Être neutre ne signifie pas que la Suisse ne peut pas prendre position. En cas de conflit, comme actuellement avec la guerre en Ukraine, la Suisse peut et doit prendre position.
- Armée, service civil et service citoyen général : des signatures sont actuellement récoltées pour l'initiative populaire Service Citoyen. Celle-ci demande que toute personne accomplisse un service citoyen (service communautaire) en faveur de la collectivité et de l'environnement dans le cadre des droits et devoirs civiques normaux. Il ne s'agit pas de concurrencer l'armée et la protection civile, mais de les compléter. La revendication selon laquelle tous les jeunes en Suisse devraient s'engager pour la société est soutenue dans son principe, la discussion est importante et devrait être menée dans toutes les régions du pays. La mise en œuvre de ce service civique ne devrait toutefois pas être simple, car il s'agira de réaliser des possibilités d'engagement judicieuses, sans concurrence avec l'économie et sans dumping salarial.

Patrick Schnellmann, membre du comité directeur, Siebnen



La plateforme réformatrice du PS Suisse se concentre sur des thèmes précis

La plateforme réformatrice. Les sociaux-libéraux au sein du PS Suisse (plateforme réformatrice) a tenu sa deuxième assemblée générale samedi dernier. Les membres ont pris connaissance du recentrage thématique et ont discuté de manière animée de la défense nationale, de la neutralité et du service citoyen au 21^e siècle.

Lors de l'assemblée générale, les membres ont pris connaissance avec satisfaction du fait que la plateforme réformatrice a été reconnue l'automne dernier comme forum au sein du PS Suisse et qu'elle est désormais formellement intégrée dans ses structures, notamment avec un siège au conseil du parti ; une représentation assurée par la vice-présidente et Conseillère nationale Yvonne Feri. En prévision du traitement du document sur l'Europe lors du congrès du PS Suisse en octobre dernier, la plateforme réformatrice avait organisé un atelier avec les membres ; il en est résulté quatre propositions, dont deux ont obtenu une majorité au congrès. De même, des possibilités de débat ont pu être créées pour les membres au sein de la plateforme réformatrice (une exigence à l'occasion de l'assemblée des membres de 2022), qui sont été utilisées entre-temps régulièrement et doivent encore être développées d'avantage.

Au cours de l'année écoulée, le comité directeur s'est intensivement penché sur la question de savoir comment mieux intégrer les positions sociales-libérales au sein du PS Suisse, afin qu'elles influencent également le contenu de ses prises de position. Trois priorités thématiques ont été définies à cet effet : La défense nationale, les assurances sociales et l'économie, qui doivent toujours être évaluées en tenant compte des répercussions sur la société et la politique étrangère. Les structures correspondantes sont encore en cours de mise en place et doivent être renforcées en permanence.

Tous les membres actuels du comité ont été confirmés dans leur fonction pour une année supplémentaire et Eva Crottogini de Saint-Gall a été élue. Elle souhaite établir sous une forme appropriée le format du "Stammtisch", déjà installé avec succès à Zurich, en Suisse orientale. Barbara Nyffeler, membre du comité directeur, a quitté la direction après deux années in-tenses et son travail a été remercié en conséquence.

Erich Fehr, président de la plateforme réformatrice, Biel/Bienne

Non à l'imposition minimale de l'OCDE ?

Le 18 juin 2023, les citoyens ont clairement dit oui à l'introduction de l'imposition minimale de l'OCDE en Suisse, avec une approbation de 78%. Cette décision répond à une vieille revendication du PS, à savoir l'égalité d'imposition pour toutes les entreprises en Suisse. Lors de son congrès de février 2023, le PS a toutefois décidé de dire non à ce projet. La direction du parti avait demandé la liberté de vote. Les arguments "contre" étaient tout à fait justifiés. Nous aurions souhaité une répartition plus équitable des recettes supplémentaires. Seulement, le message "nous sommes pour, mais quand même contre" n'avait pas été compris. Même dans les villes dominées par la gauche et les verts, le projet a été clairement accepté, avec des majorités allant de 70% (Zurich) à 83% (Lausanne). Pour nous, la question se pose de savoir quand et où le PS veut utiliser de manière ciblée les ressources limitées dont il dispose. Un mot d'ordre dans le sens de "donner un signal" est vite décidé, un vote gagné est plus difficile. Il reste à espérer que les partisans de la concurrence fiscale entre les cantons n'appliquent pas le résultat clair de manière à ce qu'il en résulte une solution encore moins favorable pour la Confédération. Du point de vue de la plateforme réformatrice, il est positif de constater que l'acceptation du projet offre désormais une sécurité de planification, ce qui tend à stimuler le développement économique.

Barbara Nyffeler, membre du comité directeur, Berne

Pourquoi je pense que le référendum contre la réforme de la LPP est une mauvaise chose

La réforme proposée ne concerne directement que le régime obligatoire, soit environ 15% des assurés selon les estimations. L'objectif de la réforme était, premièrement, d'abaisser les montants de coordination de manière à ce que les assurés ayant des bas salaires ou plusieurs emplois à temps partiel - souvent des femmes - soient assurés dans le 2e pilier. Aujourd'hui, les salaires inférieurs à 25'725 francs par employeur ne sont pas assurés. Deuxièmement, les déficits structurels du régime obligatoire doivent être éliminés. Avec les cotisations, les taux d'intérêt et le taux de conversion actuellement en vigueur, ils ne peuvent payer la rente (avec un taux d'intérêt nominal de 2% après la retraite) que pendant 18,5 ans, avec une espérance de vie résiduelle de 20,5 ans après 65 ans. La réforme proposée résout ces deux problèmes.

Il est en effet évident, même sans débat parlementaire, que si les gens vivent plus longtemps, ils devront soit travailler plus longtemps, soit cotiser plus, soit se contenter d'une pension moins élevée - ou une combinaison des deux. Cela peut être perçu comme une primauté des mathématiques sur la politique, mais si nous décidons par voie démocratique que deux et deux font cinq, cela ne sert à rien non plus. Après la réforme, on cotise plus. Mais comme l'employeur verse également plus - c'est pourquoi l'Union des arts et métiers dit non - et que, de ce fait, plus d'intérêts sont versés, le capital épargné est nettement plus élevé. Les cotisations plus élevées et le taux de conversion plus bas sont compensés pour les bas revenus - jusqu'à environ 4000 à 5000 francs, on s'en sort mieux, selon l'hypothèse sur les intérêts -, mais pas pour les revenus plus élevés.

Les taux de cotisation restent pratiquement les mêmes sur toute la durée de la vie professionnelle - 40 ou 45 ans - mais ils sont répartis différemment sur les années : dans le nouveau système, on paie plus au début et moins à la fin, ce qui réduit les coûts salariaux des travailleurs âgés et améliore ainsi leurs chances sur le marché du travail. Les cotisations sont dues dès l'âge de 20 ans et non plus seulement à partir de 25 ans. La déduction de coordination est généralement plus faible dans le régime obligatoire, ce qui permet de cotiser davantage. Les assurés plus âgés n'ont pas assez de temps pour constituer un capital supplémentaire suffisant, c'est pourquoi les 15 dernières années reçoivent un supplément de rente. Celui-ci est financé de manière paritaire par 0,5% de pourcentage AVS pendant ces 15 ans, c'est-à-dire de manière solidaire.

Janos Blum, membre du comité directeur, Zurich

Elections au conseil fédéral en décembre 2023

La démission d'Alain Berset du Conseil fédéral a été une surprise et je tiens à le remercier chaleureusement pour son travail de longue haleine au sein du gouvernement national, et en particulier pour son énorme engagement pendant la pandémie, et je lui souhaite le meilleur pour l'avenir.

Le PS doit absolument continuer à être représenté par deux personnes au Conseil fédéral afin de défendre les valeurs et les préoccupations socialistes. Cela ne pourra se faire que si le PS obtient un bon résultat aux élections fédérales d'octobre prochain, et une condition importante pour cela est à nouveau une grande diversité thématique. Le PS ne doit notamment pas perdre d'électeurs au profit du centre de l'échiquier politique. Le plus grand danger réside ici dans les positions parfois radicales sur les thèmes économiques et la politique européenne. Dans ce domaine, une plus grande plateforme réformatrice ne peut que faire du bien au PS et plusieurs personnes aptes à occuper un poste au Conseil fédéral sont membres de notre association.

Nous restons à l'écoute ; affaire à suivre !

Erich Fehr, président de la plateforme réformatrice, Biel/Bienne

info@reform-sp.ch

Si vous ne voulez plus recevoir nos e-mails ({{EMAIL}}), vous pouvez vous désabonner [ici](#) sans frais.